

L'ETS juge
en faire assez pour
ses élèves musulmans

Page A 5



La tension monte entre
chiïtes et Américains

Page B 5

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCVII N° 67

LE MARDI 28 MARS 2006

87c + TAXES = 1\$

Fin des grèves dans les CPE

CLAIRANDRÉE
CAUCHY

Les parents dont les enfants fréquentent un centre de la petite enfance (CPE) affilié à la CSN devraient pouvoir souffler d'ici à quelques jours: la CSN recommande à ses membres de cesser les grèves de deux heures par jour et de se tourner plutôt vers les tribunaux pour contester certains aspects de la Loi sur l'équité salariale. Cela ne signifie pas pour autant que le principal litige en cause, l'équité salariale, a été réglé. C'est plutôt parce que la CSN privilégie le chemin plus long de la contestation judiciaire, qu'elle avait jusqu'à présent écarté.

Lors d'une rencontre vendredi dernier, le gouvernement aurait présenté une offre sur l'équité salariale en deçà de ce qu'il proposait en juin dernier, selon la CSN. Celle-ci était en outre conditionnelle à ce que les correctifs entrent en vigueur seulement en mai 2007, alors qu'on proposait auparavant une application à partir de juin 2005. Aux yeux de la CSN, l'équité salariale pour les éducatrices en CPE devrait s'appliquer à partir de 2001, comme c'est le cas pour les employées qui

VOIR PAGE A 8: CPE

Super-hôpitaux: Couillard se résigne à dépasser le budget

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le gouvernement Charest s'est résigné à augmenter considérablement l'enveloppe budgétaire de 800 millions qu'il avait consentie pour chacun

des deux projets de nouveaux centres hospitaliers universitaires, le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), qui font face à des dépassements de coût.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, au cours d'une conférence de presse portant sur les dépenses en santé pour l'exercice 2006-2007. «Lorsqu'on va prévoir et on va annoncer

le coût des projets, autant le CHUM que l'hôpital de McGill puis Sainte-Justine, on va relever le budget d'immobilisations, si nécessaire, à la hauteur des besoins», a déclaré M. Couillard. Chacun des deux projets devait coûter 1,1 milliard

dont 300 millions devaient provenir de donateurs privés.

Ces propos viennent en contradiction avec ceux du premier ministre Jean Charest qui, lors d'une

VOIR PAGE A 8: HÔPITAUX



Des journalistes se font ordonner de quitter le secteur du bureau du premier ministre Stephen Harper, qui a reçu hier le premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, puis des enfants cancéreux. Les relations entre l'équipe conservatrice et les membres de la presse se sont sérieusement détériorées.

Rien ne va plus entre Harper et les médias

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le gouvernement conservateur a ouvert les hostilités contre les journalistes parlementaires hier, faisant table rase de trois décennies de cohabitation sur la colline. L'équipe de communications de Stephen Harper a interdit aux reporters l'accès au bureau du premier ministre à l'occasion de deux rencontres officielles et entend désormais organiser des réunions de Cabinet secrètes loin du regard inopportun des caméras. Sans compter qu'elle s'arroge déjà le droit de choisir quels journalistes peuvent poser des questions au premier ministre.

Les relations étaient déjà tendues entre l'équipe conservatrice et la junte journalistique. Les reporters avaient été échaudés par les tentatives répétées de contrôle du message pendant la campagne électorale. Hier, les hostilités ont éclaté au grand jour.

VOIR PAGE A 8: MÉDIAS

ÉTUDE

Le ski est menacé en Estrie

C'est autour d'Orford
que le réchauffement
frappera le plus fort

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Au rythme actuel de progression des changements climatiques, les centres de ski des Cantons de l'Est pourraient bien devoir fermer leurs portes d'ici à 40 ans et voir leur clientèle refoulée vers les stations des Laurentides et de Québec, révèle une étude de quatre chercheurs de l'Université de Waterloo dont

Dans le scénario pessimiste, en 2050, l'avenir du ski au Québec serait remis en question

Le Devoir a obtenu copie. Si, dans ce contexte, la construction de luxueux appartements au pied des pentes d'Orford équivaut à mettre la station de ski sur respirateur artificiel, une autre étude de la même université, aussi obtenue par Le Devoir, indique que conserver le parc national dans son intégralité pourrait lui être plus bénéfique, car l'allongement des saisons plus chaudes va augmenter la fréquentation des parcs dans tout le Canada et augmenter leur rentabilité.

Réalisée l'an dernier, The Implications of Climate Change for the Québec Ski Industry a été signée par trois chercheurs de la Faculté des sciences environnementales de l'Université de Waterloo. Il s'agit de Daniel Scott,

VOIR PAGE A 8: SKI

INDEX

7	78313-00065		
8			
Annances.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 6	Météo.....	B 4
Culture.....	B 8	Monde.....	B 5
Décès.....	B 4	Mots croisés.....	B 4
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 4
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Entretien avec l'écrivain Etgar Keret

Le chaos israélien

Israël est un microcosme du monde moderne

CHRISTIAN RIOUX

Tel-Aviv — Dans son roman à succès, *La Colo de Kneller* (Actes Sud), l'écrivain israélien Etgar Keret décrit une société de morts-vivants qui se retrouvent dans une sorte de Club Med. Hayim travaille à la Pizzeria Kamikaze et va prendre un verre chaque soir au bar de la Mort Subite. Tous ont en commun de s'être suicidés. Ce n'est ni le paradis ni l'enfer, juste une sorte de purgatoire où l'on se réfugie dans le silence et où les blessures de chacun sont apparentes.



Etgar Keret



Élections israéliennes

Pour le jeune écrivain le plus populaire d'Israël, cette colonie est une parodie de son pays. «Israël est un exemple exacerbé du monde moderne. À 20 ans, les jeunes Israéliens ont vu plus d'horreurs que n'importe quel jeune de leur âge. Ils ont été dans l'armée, vu des gens mourir, connu la violence et même tué. Alors ils s'isolent, ils se protègent pour demeurer des humains. Les personnages de la Colo de Kneller sont à moitié morts et à moitié vivants, comme les jeunes d'aujourd'hui qui sont très tôt confrontés aux horreurs de la vie. Ce sont des survivants.»

Etgar Keret est un auteur très en vogue en Israël. À 39 ans, ses quatre recueils de nouvelles ont été traduits dans une dizaine de langues et se sont vendus à plus de 200 000 exemplaires. Mais Keret est aussi auteur de bandes dessinées (*La Journée de la terre*), de livres pour enfants, de comédies pour la télévision et de films (*Skin Deep*). Avec son épouse Shira Gephen, il coréalise actuellement *Les Méduses* (*Jellyfish*), trois histoires de femmes dont les aventures se déroulent sur la plage de Tel-Aviv.

C'est qu'on n'a peut-être pas d'autre choix que de se surpasser lorsqu'on a une mère qui est la seule de sa famille à avoir survécu au ghetto de Varsovie et un père qui a échappé à la Russie de Staline en se cachant dans un trou pendant deux ans. «Parce que mes parents ont échappé à l'Holocauste et sont arrivés en Israël sans un sou, nous avons toujours eu l'impression



BONEN ZVULUN REUTERS

Un Juif ultra-orthodoxe demandant la charité aux passants dans une rue de Jérusalem, hier. L'État israélien a mis à la poubelle de nombreuses mesures sociales, déplore l'écrivain Etgar Keret.

que tout était possible, qu'on pouvait vaincre n'importe quoi pour autant qu'on se batte. Cela nous a rendus très optimistes. Mon père m'a toujours dit que, même si je devenais célèbre, il voulait voir une lueur briller dans mes yeux.»

Cela a donné une famille éclatée. Le frère d'Etgar est un militant d'extrême gauche qui combat le mur de séparation érigé en territoire palestinien et milite pour la légalisation de la marijuana. Quant à sa sœur, elle est juive orthodoxe, a vécu dans une colonie et habite aujourd'hui dans le quartier Me'a She'arim, à Jérusalem, avec ses 11 enfants. À eux seuls, les Keret ont en quelque sorte reconstitué les extrêmes de la société israélienne.

«Israël est un pays en conflit permanent. Il n'y a pas

que l'affrontement avec les Palestiniens. En Israël, les orthodoxes sont en guerre avec les laïcs, les séfarades avec des ashkénazes, les conservateurs séculiers avec les gais. Ici, on est toujours pris dans toutes sortes de contradictions. La tension est tellement forte que les gens se réfugient dans des communautés, comme à Jérusalem, et ne se parlent plus.»

Etgar Keret compare son pays à un building où les orthodoxes occuperaient le premier étage, les gais le second, les Arabes le troisième et ainsi de suite. Tous ces gens se combattent, mais ils vivent dans le même immeuble. La seule chose qui les tient ensemble, dit Keret, c'est le conflit avec les Palestiniens.

VOIR PAGE A 8: CHAOS

■ Lire aussi en page B 5: Olmert est donné gagnant aux élections d'aujourd'hui, mais par quelle majorité?

Faire rayonner le talent et l'expertise d'ici **nous permet d'être Alcoa.**



ALCOA

L'aluminium sous une autre perspective
www.alcoa.com/canada

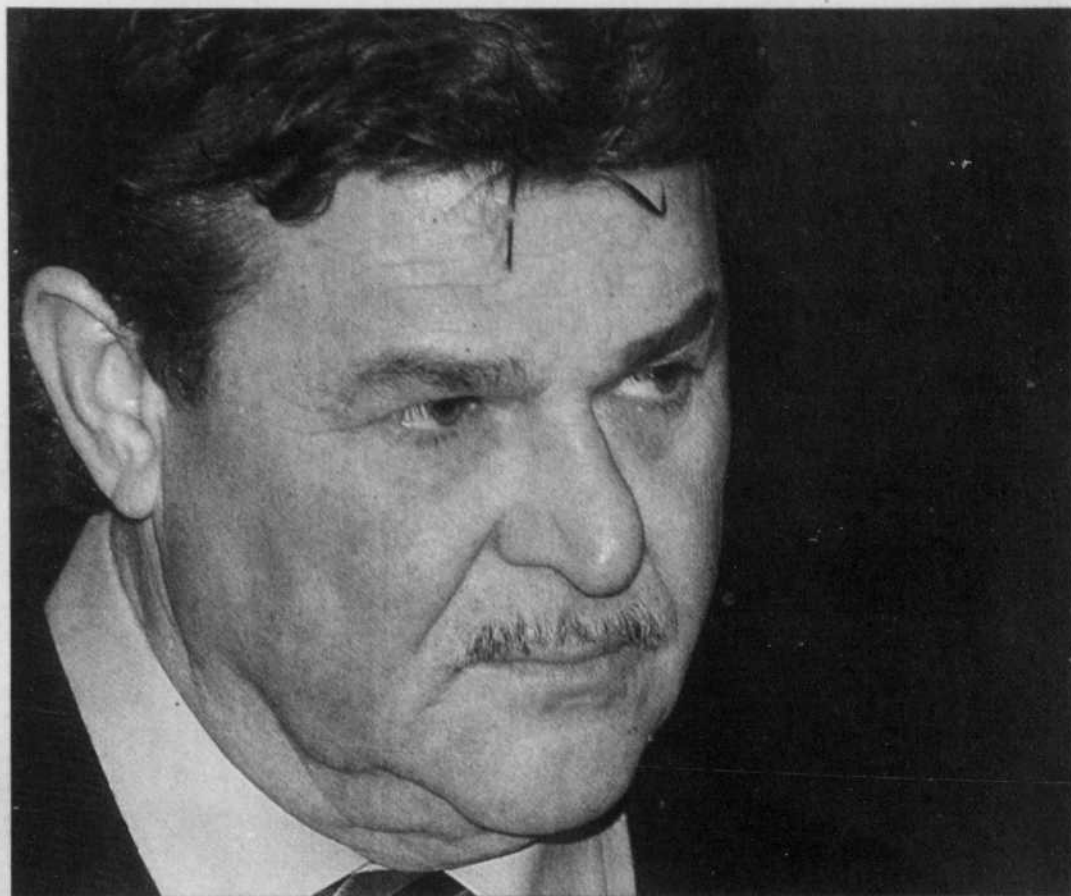
POLITIQUE

Scandale des commandites

Jean Brault tente de s'attirer la clémence de la cour

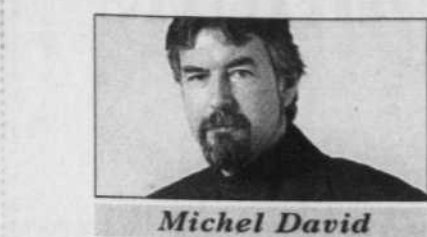
L'entrepreneur, qui a fraudé le gouvernement fédéral d'au moins 10 millions, a offert de rembourser 188 000 \$

ROLLANDE PARENT



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jean Brault a reconnu que les factures de Groupaction ne correspondaient pas aux travaux réalisés.



Michel David

La nostalgie de l'Elysette

La colère gronde à Québec. Dans trois jours, le vénérable zoo, fondé en 1931, fermera définitivement ses portes. Dans le *Journal de Québec*, mon collègue J. Jacques Samson a stigmatisé le ministre des Transports, Michel Després, responsable de la région, qu'il a présenté comme le « bras vengeur du gouvernement contre ses commettants ».

Heureusement pour le PQ, on semble avoir oublié que le premier responsable des malheurs du zoo est Bernard Landry, qui avait refusé une subvention fédérale de 17 millions, il y a cinq ans, parce qu'il ne pouvait pas supporter l'idée d'y voir flotter un « bout de chiffon rouge » orné d'une feuille d'érable.

Depuis les élections d'avril 2003, Québec a perdu deux « gros » ministres, Marc Bellemare et Sam Hamad, le premier parti sans gloire, le second expulsé du cabinet pour incompetence. Margaret Delisle fait sans doute du bon travail pour la réforme de la protection de la jeunesse, mais il n'y a pas de véritable leader gouvernemental dans la capitale.

Aux dernières élections fédérales, le Bloc québécois a appris à ses dépens que personne ne pouvait la tenir pour acquise. Au niveau provincial, Jean-Talon est la seule circonscription qui n'ait jamais fait défaut au PLQ depuis plus de quarante ans. Au moment où le gouvernement Charest s'apprête à entrer dans la quatrième année de son mandat, Québec est une véritable « ville ouverte ».

Aussi bien au PQ qu'au Bloc, on s'interroge sur la façon de fidéliser une région où le camp du oui a connu sa plus grande déception lors du référendum de 1995 et dont pourrait encore dépendre l'issue du prochain. Deux siècles et demi après la Conquête, le destin du Québec et du Canada semble toujours indissociable des Plaines d'Abraham.

Les travaux des sociologues Gilles Gagné et Simon Langlois, de l'Université Laval, ont de quoi préoccuper les souverainistes. Dans un article publié dans *L'Annuaire du Québec 2006*, ils ont mesuré le déclin considérable du oui dans la région de la capitale depuis 1995. Quelle que soit l'explication de « l'énigme de Québec », il demeure que le « berceau de l'Amérique française » est en voie de devenir la région où les francophones sont les moins souverainistes.

Depuis dix ans, tous les efforts ont été dirigés vers la région de Montréal, plus précisément vers les communautés culturelles. Il fallait se faire pardonner la malheureuse phase de Jacques Parizeau et faire en sorte que les Québécois issus de l'immigration cessent d'être la chasse gardée des partis fédéralistes.

Malgré des signes encourageants, il est difficile de voir s'il y a réellement une percée souverainiste dans les communautés culturelles. Les quelques victoires électorales dont le Bloc ou le PQ se sont enorgueillis semblent résulter davantage de l'abstention d'électeurs traditionnellement fédéralistes que d'une adhésion au projet souverainiste.

Une chose est cependant certaine: sur l'île de Montréal, le PQ peut difficilement espérer arracher des circonscriptions aux libéraux. Il s'agit plutôt de conserver ses acquis, tandis que le retour au pouvoir passe par une véritable reconquête de Québec.

À Montréal, on ne mesure pas à quel point la capitale est jalouse de ses prérogatives ou alors on se moque de ses prétentions. Il suffit qu'un dignitaire étranger soit reçu dans la métropole pour déclencher un drame. Pour calmer les esprits, l'attaché de presse du premier ministre Charest doit faire le décompte des jours où il couche dans son appartement de fonction et dans sa résidence de Westmount.

Malgré les gorges chaudes qu'on avait faites quand le couple Parizeau avait emménagé au 1080, avenue des Braves, Québec a la nostalgie de l'Elysette. Le président de la Chambre de commerce voudrait maintenant acheter une nouvelle maison qui ferait office de résidence officielle, mais M. Charest refuse à l'avance de s'y installer.

À l'époque, M. Parizeau avait misé sur l'effet d'entraînement de sa présence permanente dans la capitale pour donner un aperçu de ce qu'elle pourrait devenir si le Québec devenait un État souverain, mais l'expérience avait été de trop courte durée pour avoir l'effet pédagogique souhaité.

Ce qui est vrai du chef du gouvernement l'est aussi du chef de l'opposition. À plus forte raison s'il n'est pas membre de l'Assemblée nationale. Les seuls bureaux dont dispose présentement André Boisclair sont situés à la Place Ville-Marie.

N'ayant pas les mêmes contraintes familiales que Jean Charest ou Lucien Bouchard, il lui serait plus facile de s'installer à Québec, s'il devenait premier ministre. Certains le voient même candidat dans Louis-Hébert, mais le chef du PQ s'est engagé à faire sa rentrée à l'Assemblée nationale dès l'automne prochain, et M. Hamad n'a pas encore signifié son intention de partir.

Pour modifier l'image de parti montréalais qui, à tort ou à raison, demeure accolée au PQ, on évoque aussi la possibilité de déménager la permanence du parti à Québec. Les locaux de la rue Papineau où elle est installée depuis des années sont d'ailleurs aussi chaleureux qu'un igloo.

Cela comporterait sans doute quelques inconvénients sur le plan de la logistique, mais le message serait clair. Des trois partis représentés à l'Assemblée nationale, le PQ deviendrait le seul à avoir son quartier général dans la capitale. Le dernier à avoir eu pignon sur la Grande-Allée était la défunte Union nationale.

Dans un texte publié dans *Le Soleil*, la semaine dernière, le président du Conseil de la souveraineté, Gérard Larose, écrivait: « Se doter d'une vraie capitale pour un vrai pays insufflera davantage de vitalité à la région que recréer une Elysette provinciale... » Peut-être, mais il faut bien commencer quelque part.

mdavid@ledevoir.com

Le publicitaire Jean Brault qui a reconnu avoir commis des fraudes s'élevant à 1,6 million de dollars dans cinq des 500 contrats que lui a octroyés le haut fonctionnaire Charles Guité de Travaux publics, a admis avoir agi par cupidité et naïveté, hier, en Cour supérieure.

Après s'être excusé auprès de la société, de ses proches, de sa famille, de ses ex-employés et fournisseurs, il a dit avoir tenté en vain de rembourser les sommes obtenues frauduleusement.

« Mes enfants [Alexandre et Simon] qui avaient un père entrepreneur doivent maintenant composer avec un père fraudeur », a-t-il dit quelques secondes avant de clore son témoignage alors qu'il agrippait sa bouteille d'eau et étouffait des sanglots. Une scène qui ne manquait pas de rappeler son témoignage devant la commission Gomery.

Le juge Fraser Martin devra décider de la sentence qui s'impose quand il aura fini d'écouter les suggestions des avocats de M. Brault et du procureur de la Couronne, un exercice qui se terminera en fin de journée.

Il faut dire que, contrairement au publicitaire Paul Coffin, qui avait lui aussi plaidé coupable pour fraude dans le cadre du programme fédéral des commandites, Jean Brault n'a pas réussi à convaincre l'avocat du Procureur général, qui pilote les poursuites civiles, M^e Sylvain Lussier, de la raisonnable de son offre de remboursement.

Jean Brault a offert de faire un chèque de 188 000 \$ en faisant valoir qu'il avait acquitté l'impôt sur la somme initiale, à hauteur de 640 000 \$, et que le gouvernement fédéral lui devait toujours quelque 800 000 \$.

Les 188 000 \$ offerts ont été jugés insuffisants par M^e Lussier selon qui Jean Brault, à lui seul, doit au gouvernement fédéral pas moins de 10 millions et une somme de quelque 40 millions conjointement et solidairement avec Luc Lemay, important organisateur de salons où flottait le drapeau canadien.

M. Brault a également tenté de convaincre la cour qu'il tenait à faire du bénévolat au sein de la Fondation Jean-Lapointe. Il a pris contact avec un des membres du conseil d'administration de la fondation, il y a dix jours, pour offrir ses services.

Malgré ces tentatives pour s'attirer la bienveillance du juge Fraser, M. Brault a été invité à expliquer pour quelles raisons il avait fraudé le gouvernement fédéral. Il a alors parlé des manigances de dirigeants et de proches du Parti libéral du Canada, section Québec, Michel Béliveau, Serge Gosselin, Alain Renaud, d'un proche de Jean Chrétien, Jacques Corribeau, et du haut fonctionnaire Charles Guité.

La proposition faite était la suivante: « Tu mets Alain Renaud sur ton payroll, à 100 000 \$ par année, et on va s'occuper de te faire avoir des contrats pour que tu puisses

te reprendre. C'est là que j'ai été naïf », a-t-il avancé.

Il a reconnu que les factures transmises par Groupaction « ne correspondaient pas du tout aux travaux réalisés ».

« La surfacturation servait en partie à me compenser pour des sommes très importantes, astronomiques, voire immorales qui sont passées de mon entreprise et de mes propres poches au Parti libéral du Canada, section Québec, aux travailleurs du Parti libéral, à des individus se présentant comme des représentants du Parti libéral », a-t-il lâché.

Le procureur de la Couronne Jacques Dagenais a fait ressortir que des feuilles de temps avaient été falsifiées de façon à ce que des heures de travail fait pour la gestion des immeubles de Groupaction, par l'épouse de Jean Brault, Johanne Archambault, aient été facturées dans un contrat du gouvernement fédéral.

Il a également souligné que les heures de travail du lobbyiste Alain Renaud avaient été transformées en

heures de recherche pour la réalisation d'un contrat.

M. Brault a juré qu'il n'était pas au courant.

Les ennuis de santé de M. Brault ont été longuement exposés. Il a dit prendre quotidiennement pas moins de 21 comprimés. Il a dû reconnaître être un fervent voyageur.

En 2005, pour son anniversaire, son épouse lui a offert une semaine à Las Vegas pour assister notamment au spectacle du Cirque du Soleil. En novembre, le couple a passé 60 jours [sic] aux États-Unis. Il a fait une croisière de 11 jours à partir de Miami et est allé deux semaines en République dominicaine. Il a une résidence secondaire à proximité de la frontière américaine.

Avant que n'éclate le scandale, M. Brault était sur le point de céder le contrôle de son entreprise, pour 21,5 millions, à une société étrangère.

Presse canadienne

Charest reste campé sur ses positions

ISABELLE RODRIGUE

Gatineau — Ils étaient des milliers à manifester dimanche, autant pour dénoncer la fermeture du jardin zoologique de Québec que la vente d'une partie du mont Orford, mais en vain. Dans les deux cas, Québec n'a pas l'intention de reculer.

En conférence de presse, hier, le premier ministre Jean Charest s'est montré inflexible.

« Nous avons pris un engagement de doubler la superficie du parc [du Mont-Orford] et nous allons respecter cet engagement », a lancé d'entrée de jeu le premier ministre, questionné sur le projet de son gouvernement de vendre la station de ski et le club de

golf à un promoteur qui s'engage à construire près de 1000 appartements de luxe.

En parallèle, le gouvernement Charest a promis de doubler la superficie du Parc national du Mont-Orford au cours des prochaines années.

Dimanche, ils étaient plus de 3000 opposants à exprimer leur colère lors d'une manifestation et à exiger que Québec revienne sur sa décision. Des artistes connus étaient sur place pour donner leur appui à la coalition « SOS Parc Orford », dont l'humoriste Clémence DesRochers, le chanteur Richard Séguin et l'écrivaine Marie Laberge.

Les opposants n'ont pas dit leur dernier mot, puisqu'ils préparent une autre manifestation le 22 avril, à

Montréal cette fois.

Peu importe, Québec a l'intention de déposer son projet de loi visant à réaliser ce projet.

« Ceux qui, hier [dimanche], manifestaient des inquiétudes, auront l'occasion également de s'exprimer dans le cadre de la commission parlementaire qui va examiner le projet de loi », a souligné M. Charest.

La détermination du gouvernement Charest se fait aussi sentir dans le dossier du jardin zoologique de Québec. Là aussi, pas question de reculer.

« On ne change pas notre décision sur la fermeture », a indiqué le premier ministre.

Presse canadienne

Conférence publique

Quand la réalité déjoue l'intuition

Professeur JEAN-MARIE DE KONINCK

Scientifique de l'année 2005 (Radio-Canada)

Mathématicien de renommée internationale

Fondateur d'Opération Nez rouge

Analyste à Radio-Canada des épreuves de natation aux Jeux Olympiques depuis 1976

Récipiendaire de l'Ordre du Canada et de l'Ordre national du Québec et du Prix Adrien-Pouliot de la Société mathématique du Canada



prononcera la première Grande conférence du Centre de recherches mathématiques (CRM)

« Quand la réalité déjoue l'intuition »

Le mercredi 29 mars à 20h

Lieu: Université de Montréal
Pavillon Jean-Coutu
2940 chemin de Polytechnique
Salle S1-151



L'entrée est gratuite. Un vin d'honneur sera gracieusement offert après la conférence.

CENTRE DE RECHERCHES MATHÉMATIQUES

Université de Montréal



Par un collectif d'auteurs
Sous la direction de
MARCEL D'AMBOISE

Collection LE PIVOT

Français langue d'enseignement

Formation générale des adultes

En vente dans toutes les librairies

Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.



Claire COTÉ

ÉCRIRE AVEC MATURIN

Mon cahier d'écriture script

En vente dans toutes les librairies

Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Les éditions LA PENSÉE
(514) 848-9042

• LES ACTUALITÉS •

L'Auberge Hatley rasée par un incendie

Une institution est partie en fumée. L'Auberge Hatley, célèbre établissement hôtelier de North Hatley dans les Cantons-de-l'Est, a été en très grande partie détruite hier par un gigantesque incendie d'origine accidentelle.

Selon les premières observations, une étincelle induite par des travaux de soudure dans une des chambres serait à l'origine du brasier qui, en fin de journée, continuait d'emporter l'hôtel de luxe, un des rares classés cinq étoiles au Québec, membre de la prestigieuse chaîne hôtelière internationale *Relais & Châteaux*.

L'incendie qui s'est déclaré vers 13h a forcé l'intervention d'une quinzaine de pompiers de North Hatley, Hatley et Magog qui, en milieu d'après-midi, devant la vitesse de propagation de l'incendie, n'avaient guère d'espoir de sauver le bâtiment patrimonial qui surplombe le lac Massawipi. Aucune victime n'est à signaler. Une vingtaine de personnes à peine ont dû être évacuées. L'auberge, actuellement en rénovation, est en effet fermée en semaine à cette époque de l'année.

Une cave bien garnie

Propriété depuis 2002 du Groupe Germain, qui gère principalement quatre hôtels-boutiques à Montréal, Québec et Toronto, l'Auberge Hatley comptait 25 chambres. Outre son attrait architectural et historique, elle était réputée pour la qualité de sa table gastronomique, mais aussi celle de sa cave à vin. Il était impossible hier en fin de journée de savoir si le contenu de cette cave, évalué à environ un million de dollars, avait pu survivre à l'incendie.

Institution régionale qui, en août 2003, a hébergé le président français Jacques Chirac et sa femme, alors en vacances au Québec, l'Auberge Hatley a été aménagée dans un bâtiment construit en 1903 pour servir à l'époque de résidence privée à la famille de John Holt, le fondateur de la chaîne de magasins Holt Renfrew.

Le Devoir

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le gouvernement du Canada a annoncé hier des mesures de représailles contre le Bélarus à la suite des élections présidentielles du 19 mars dernier «qui n'étaient ni libres ni honnêtes», selon le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay. Ce dernier a également réclamé la «libération immédiate» du journaliste pigiste québécois Frédéric Lavoie, arrêté vendredi dernier au milieu d'une rafle d'opposants qui manifestaient au centre de la capitale.

Le ministre Peter MacKay a convoqué hier après-midi l'ambassadrice du Bélarus, Nina Mazai, pour «lui envoyer un signal très clair», a soutenu son attaché de presse, André Lemay. Dans un

communiqué de presse, le ministre a expliqué avoir convoqué Mme Mazai «pour lui faire savoir que le Canada condamne l'atteinte absolue aux principes démocratiques lors des élections présidentielles du 19 mars, qui n'étaient ni libres ni honnêtes».

Le Canada a du même coup décidé de refroidir encore davantage les relations glaciales qu'il entretient déjà avec ce pays fermé d'Europe orientale. «Je l'ai également informée de la décision du gouvernement du Canada de limiter, dès maintenant, ses relations avec les autorités biélorusses aux questions touchant aux relations consulaires, aux droits de la personne, au développement démocratique et aux efforts visant à renforcer la sécurité internationale», a souligné Peter MacKay.

Au ministère des Affaires étrangères, on explique que cette nouvelle position fait en sorte que les fonctionnaires des deux pays ne pourront plus s'entretenir sur d'autres sujets, notamment l'économie ou les relations internationales. Toutefois, on précise que le lien entre le Canada et le Bélarus était déjà passablement mince. Par exemple, en 2003, les exportations canadiennes vers le Bélarus ont totalisé seulement 7,8 millions de dollars, alors que les importations se sont chiffrées à 10,2 millions. Une goutte d'eau dans l'océan des échanges commerciaux. Le Canada n'a pas non plus d'ambassade dans la capitale, Minsk. C'est l'ambassade du Canada en Pologne qui s'occupe des relations entre les deux pays.

Pour le moment, il n'est pas question d'expulser l'ambassadrice du Bélarus à Ottawa, une mesure plus draconienne, explique-t-on.

Peter MacKay a profité de sa rencontre avec l'ambassadrice pour exiger la libération du journaliste québécois de 22 ans, Frédéric Lavoie. «J'ai demandé sa libération immédiate et qu'on lui donne la permission de quitter le pays. J'ai en outre insisté sur le fait que le gouvernement du Bélarus est responsable de la sécurité et du bien-être de ce ressortissant canadien», a affirmé Peter MacKay, toujours par voie de communiqué. Le ministre n'était pas disponible pour faire davantage de commentaires hier.

Frédéric Lavoie a été emprisonné vendredi dernier à Minsk, alors qu'il couvrait les manifestations re-

liées à l'élection du président Alexandre Loukachenko, décrit comme un dictateur qui aurait trafiqué les urnes pour l'emporter le 19 mars dernier. Un représentant canadien envoyé de la Pologne samedi n'a pas pu s'entretenir avec M. Lavoie en fin de semaine.

Aux lendemains de l'élection dans ce pays, le premier ministre Stephen Harper s'était vivement opposé aux résultats du scrutin. «De l'avis du gouvernement du Canada, l'élection qui a eu lieu au Bélarus le week-end dernier ne s'est pas faite de façon libre et juste», avait-il dit le 22 mars dernier, avant de se dire «choqué qu'un régime dictatorial et abusif comme celui-ci puisse continuer d'exister dans l'Europe contemporaine».

Le Devoir

Chasse aux phoques

Les défenseurs des animaux se plaignent des policiers



IFAWS.COOK/REUTERS

Un chasseur à l'œuvre. Les tensions restent vives entre chasseurs et défenseurs des animaux.

Charlottetown — Des militants pour les droits des animaux affirment que leurs droits sont bafoués par des policiers canadiens et des fonctionnaires fédéraux décidés à protéger la chasse aux phoques sur la côte atlantique.

Rebecca Aldworth, de la Société protectrice des animaux aux États-Unis, a déclaré hier qu'on l'avait avertie qu'elle ne pourrait plus retourner sur la banquette, dans le golfe du Saint-Laurent, pendant l'enquête en cours sur de possibles atteintes aux règlements sur la chasse aux phoques.

Mme Aldworth, de même que six autres opposants à la chasse et un cameraman à la pige travaillant pour la télévision de Reuters, ont été arrêtés dimanche, deuxième journée de la chasse annuelle, pour s'être trop approchés d'un bateau de chasseurs. Ils ont par la suite été libérés, mais les bandes vidéo tournées par le groupe ont été saisies.

«Je suis Canadienne et je suis humiliée, en présence de ces observateurs internationaux, de voir que notre gouvernement choisit de s'abaisser à ce point pour s'assurer que la chasse aux phoques puisse se poursuivre dans le secret», a dit

Mme Aldworth, qui est originaire de Terre-Neuve-et-Labrador.

Mme Aldworth assure qu'elle ne s'est jamais approchée trop près des chasseurs. Selon elle, c'est un bateau de chasseurs qui a manœuvré pour se rapprocher de la petite embarcation des observateurs, qui se sont retrouvés à moins de 10 mètres des chasseurs. Les observateurs sont censés se tenir à au moins 10 mètres des chasseurs pendant la chasse.

Le bateau de chasseurs transportait des agents de la Gendarmerie royale du Canada et des représentants du ministère des Pêches et Océans.

Les journalistes qui observent la chasse ont confirmé que plusieurs bateaux de chasseurs ont foncé sur des embarcations d'observateurs.

Samedi, jour d'ouverture de la chasse, des chasseurs de phoques en colère ont lancé des entrailles de phoques sur un bateau occupé principalement par des membres des médias. Dimanche, un bateau de chasseurs a embouti le canot pneumatique des observateurs, endommageant son hélice.

Presse canadienne

EN BREF

Fournier proteste

Québec — Le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, ne tolérera pas que des écoles utilisent les enfants pour collecter des fonds servant à renouveler le mobilier des classes. «Cela n'a pas sa place. Il y a des budgets pour ça et on n'a pas besoin de demander aux parents de verser de l'argent pour le mobilier», a dit le ministre Fournier. Le ministre est tombé en bas de sa chaise en apprenant que le conseil d'éta-

blissement de l'école des Rapides-de-Lachine, à LaSalle, dans sud-ouest de l'île de Montréal, avait décidé d'utiliser une part des recettes provenant de la vente de chocolat par les écoliers pour remplacer les pupitres et les chaises. Le ministre cherche à savoir comment une telle décision a pu être prise, alors que la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, à laquelle appartient l'école Rapides-de-Lachine, dispose d'un surplus accumulé de 10 millions. — PC

Jacques BEAUCHESNE

DICTIONNAIRE DES COOCCURRENCES

Au service de l'écriture



416 pages - 40,70\$

GUÉRIN, éditeur ltée
(514) 842-3481En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Les États-Unis en guerre contre l'Iran ? La politique nucléaire américaine

Michel Chossudovsky, Université d'Ottawa
Amir Khadir, Québec solidaire
Raymond Legault, Échec à la guerre
Sibel Ataogul, Avocate

Débat animé par Pierre Dubuc, l'Aut' Journal
Jeudi 30 mars, 19h00, salle AM-050,
Pav. Hubert-Aquin, UQAM, 400 Ste Catherine E.
Organisé par le Centre de recherche sur la mondialisation



Juste un jeu.

Savez-vous pourquoi on appelle ça «jouer» aux loteries vidéo ? C'est parce que c'est d'abord et avant tout un jeu, un divertissement. Et c'est d'ailleurs comme ça que la plupart des gens pensent.

Mais si vous n'êtes plus capable de passer devant une machine sans vider vos poches... là, ce n'est plus juste un jeu.

Il existe de l'aide. Appelez. Vous n'avez rien à perdre.

Jeu : Aide et Référence 1 866 SOS-JEUX



une initiative de Loto-Québec

mise-sur-toi.loto-quebec.com

• LES ACTUALITÉS •

Crise syndicale chez les enseignants

La présidente de la FSE propose de céder sa place

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Pour éviter le processus de désaffiliation dans lequel s'engagent certains de ses membres insatisfaits, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) a joué le tout pour le tout, proposant il y a deux semaines une dissolution complète de l'ensemble de son exécutif.

Repoussée par les syndicats dissidents, qui n'ont pas voulu en faire l'objet d'un vote, cette proposition était aussi assortie de l'engagement, de la part de la présidente Johanne Fortier, de ne pas se représenter à la tête de la fédération, et ce, deux ans avant la fin de son mandat.

Voilà ce que le «geste politique sans précédent» que la FSE a mis au jeu lors de son dernier conseil fédéral, afin de tenter de résoudre la «crise» qui secoue ses rangs, neuf de ses syndicats membres — représentant environ 30 % de son effectif total — menaçant de se désaffilier. Cette démarche de séparation est d'ailleurs enclenchée dans certaines des organisations locales.

«Nous avons posé ce geste politique que nous croyons très important», a déclaré hier Mme Fortier lors d'un entretien téléphonique. La proposition soumise par le comité exécutif de la FSE, visait à «remettre au jeu l'ensemble des postes du comité exécutif et de procéder à une nouvelle élection dès juin 2006, sur la base d'un processus électoral différent», peut-on lire dans le document présenté aux 125 délégués présents à cette rencontre spéciale.

«Pour préserver notre unité, je m'étais aussi engagée verbalement à ne pas me représenter pour fins d'élections, même si mon mandat ne se termine que dans deux ans», a indiqué Mme Fortier hier, reconnaissant que l'ensemble de ces suggestions, de même qu'une promesse de réflexion sur «la vision du syndicalisme», avaient pour but de convaincre les dissidents de demeurer à la FSE.

Quelques jours plus tard, lors du conseil général de la CSQ, le malaise atteint un point culminant: les mêmes syndicats ont annoncé vouloir quitter le giron de la centrale pour rejoindre celui d'une nouvelle créature autonome, toujours sous le chapeau de la CSQ. Les neuf organisations, qui représentent 27 000 membres — 20 % de l'effectif de la centrale —, n'ont toutefois pas obtenu gain de cause, et ont eux-mêmes rejeté l'offre qui leur était faite de vivre sous un statut particulier temporaire jusqu'à ce qu'une réflexion plus approfondie ne fixe la suite des choses.

«Nous reconnaissons la gravité de la crise actuelle, et c'est pour cela que nous mettons tout en œuvre pour éviter la division, qui ne profitera qu'au gouvernement», a indiqué Mme Fortier hier.

Pendant ce temps, les dissidents, difficiles à joindre hier, doivent s'en remettre à leurs assemblées générales. Ainsi, l'Alliance des professeurs de Montréal tient aujourd'hui une assemblée de délégués qui formera un «comité d'élection en vue d'un référendum sur la désaffiliation», comme l'indiquait hier le bulletin interne du syndicat.

Le même feuillet annonçait la démission d'Alain Marois, premier vice-président de l'Alliance, du comité exécutif de la FSE. «Cette décision, mûrement réfléchie, est clairement attribuable au conflit qui nous oppose, tout comme huit autres syndicats dissidents, aux politiques de la FSE depuis plusieurs mois», indique-t-il lui-même dans *Le Bis*, évoquant une diversité de valeurs au sein de la fédération qui «commandent de prendre des chemins différents».

L'Alliance doit se soumettre aux statuts de la CSQ, comme les autres syndicats membres. Ceux-ci commandent un avis de 30 jours avant la tenue d'un référendum de désaffiliation mené auprès de l'ensemble des membres.

Le Devoir

L'ETS juge en faire assez pour ses élèves musulmans

Tout étudiant peut utiliser les salles de classe lorsqu'elles ne sont pas occupées

LIA LÉVESQUE

L'École de technologie supérieure (ETS) estime avoir déjà été accommodante avec ses étudiants musulmans qui veulent prier, depuis l'époque où des plaintes avaient été déposées à ce sujet, en mettant maintenant à leur disposition des salles de classe qui ne sont pas occupées.

La direction de l'école de génie montréalaise, rattachée à l'Université du Québec, a exposé hier sa position à la suite de la décision de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, annoncée la semaine dernière.

La Commission avait alors donné partiellement raison à des étudiants musulmans qui voulaient pouvoir prier à l'école dans de meilleures conditions. Elle avait toutefois rejeté l'idée qu'une salle soit exclusivement réservée à la religion musulmane, comme le voulaient certains des étudiants.

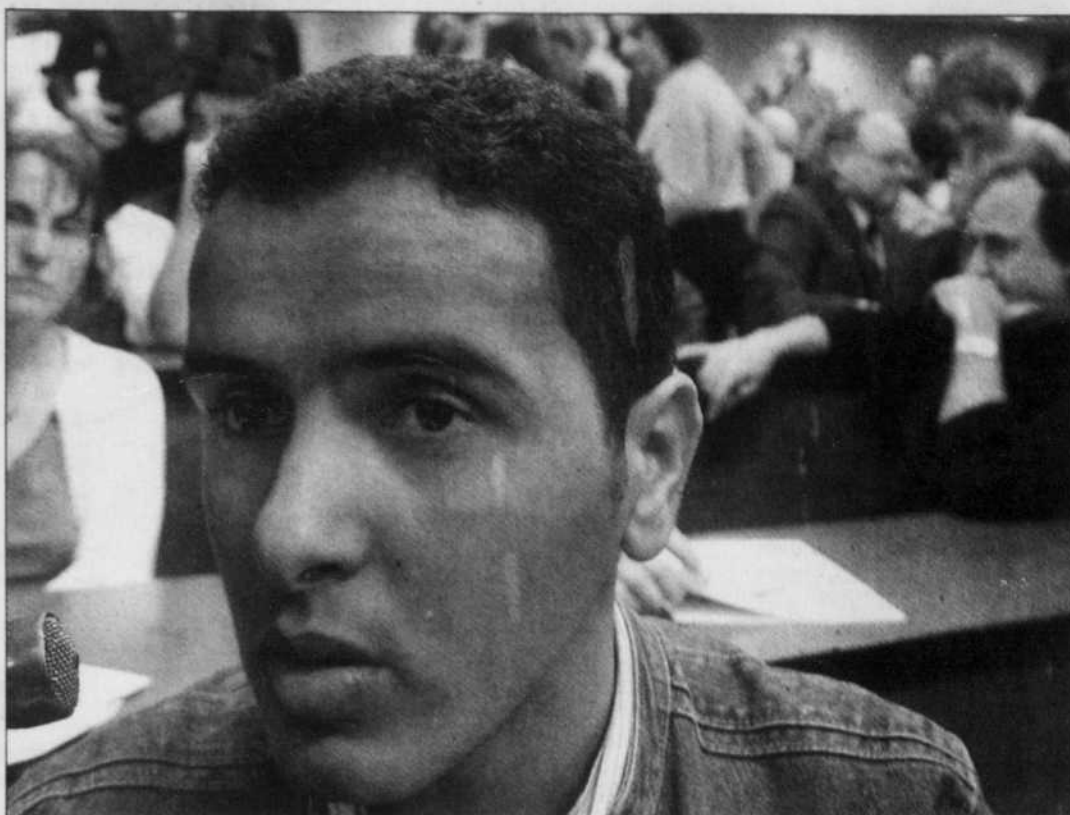
La plainte avait été déposée en 2003 par le Centre de recherche-action sur les relations raciales et, depuis, la situation a été corrigée, a laissé entendre la direction de l'ETS.

«En dehors des périodes de cours, l'ETS met à la disposition de tous les étudiants ses 56 salles de cours, qui sont libres de 7h à 8h15, de 12h30 à 13h30, de 17h à 18h et de 21h30 à 23h», a expliqué la direction.

La direction se dit prête, en début de session, à afficher l'horaire des cours dans les salles de classe, ce qui permettra de connaître les heures de disponibilité de ces locaux pour la prière, les laboratoires, les travaux pratiques et autres activités.

ETS a aussi rappelé qu'il existait maintenant une mosquée à quelques mètres de l'école.

M. Claude Olivier, directeur de l'enseignement et de la recherche à l'ETS se fait catégorique: «L'école n'a



JACQUES NADEAU/LE DEVOIR

Rachid Boudhim, un étudiant musulman, semblait satisfait des mesures prises par l'ETS afin de lui permettre de pratiquer sa religion.

jamais empêché quiconque de prier.»

L'ETS doit maintenant indiquer à la Commission des droits de la personne les démarches qu'elle a entreprises pour corriger la situation qui prévalait à l'époque de la plainte du Centre sur les relations raciales.

M. Jean Morin, directeur des communications de l'ETS, estime qu'il s'agit là d'un accommodement raisonnable, comme ce qui était demandé à l'école par la commission.

À l'époque, cela n'avait pu être fait parce que de l'équipement audiovisuel neuf venait d'être instal-

lé dans les salles de cours et que l'équipement de sécurité qui était alors nécessaire n'avait pas été installé, a expliqué la direction.

Réaction

Un étudiant musulman présent à la conférence de presse de l'ETS, mais qui ne fait pas partie des plaignants, puisqu'il vient d'arriver à l'école, semblait plutôt satisfait des mesures prises par l'ETS, mais avec des réserves.

«Je reconnais que l'école fait pas mal d'efforts», a admis M. Rachid Boudhim, 27 ans, qui vient du Maroc. L'idée d'afficher l'horaire de

la disponibilité des locaux, en début de session, «ça peut être une solution», cela peut être «discutable», a-t-il concédé.

Il déplore toutefois que la mosquée à côté de l'ETS ne soit guère propre, que ce soit un local qui avait été prévu à d'autres fins et qu'il soit entretenu par des bénévoles. Il dénonce surtout le fait que les étudiants devront parfois changer de salle, selon les disponibilités, en vertu de la proposition avancée par la direction de l'école.

Presse canadienne

Le bouchon de réservoir est à droite.



La Jetta TDI^{MD} 2006. On sentait le besoin de vous le rappeler, parce qu'avec le TDI, c'est plus de 1 000 km[†] de grande performance avec un seul plein qui vous attendent. Bien équipée, à partir de 26 750 \$^{††}.

Jetta
2006TDI
DieselÀ partir de 289 \$ par mois^{†††}
Location 48 mois

Visitez vw.ca/consommation ou appelez au 1 888 ROULE VW pour plus de détails.

*Carburant diesel requis. †Comparativement aux modèles équipés du moteur TDI de 90 ch. Distance approximative sur l'autoroute de 1 057 km pour la Jetta TDI 2006 de 1,9 litre avec boîte manuelle. Données basées sur un réservoir de 55 litres et sur les données de consommation de Transports Canada de 5,2 l/100 km. Distance approximative en ville de 833 km pour la Jetta TDI 2006 de 1,9 litre avec boîte manuelle. Données basées sur un réservoir de 55 litres et sur les données de consommation de Transports Canada de 6,6 l/100 km. Données fournies à des fins de comparaison seulement. Votre consommation peut varier selon les accessoires et l'utilisation. ††PDSF de la Jetta TDI 2006, 26 750 \$. Taxes, immatriculation, droits, frais de titre et de documentation, inspection de prélivraison, frais administratifs (y compris les frais d'inscription, jusqu'à 46 \$, au Registre des droits personnels et réels mobiliers, frais de transport de 615 \$, assurances et autres options en sus. †††Offre s'applique à une Jetta TDI 2006, de base, 5 vitesses, neuve, en stock. Photo à titre indicatif seulement. Acompte de 2 813 \$. Frais de transport inclus. Frais de préparation de 275 \$. Taxes, immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (jusqu'à 46 \$), frais administratifs du concessionnaire (le cas échéant) et frais de 12 \$ du km après 80 000 km en sus. Offre sujette à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offre en vigueur à partir du 1^{er} mars 2006. Cette offre est d'une durée limitée et peut être retirée en tout temps sans préavis. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre et un échange entre concessionnaires peut donc être requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Ne s'applique qu'aux locations faites à des particuliers. Tous les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire. © Volkswagen, le logo Volkswagen, «Jetta» et «TDI» sont des marques déposées de Volkswagen AG. © Volkswagen Canada Inc. 2006.

É D I T O R I A L

L'affrontement
se poursuit

L'École de technologie supérieure (ETS) de l'Université du Québec a mis cinq jours à réagir à la décision de la Commission des droits de la personne dans le dossier des lieux de prière pour les musulmans. Poursuite d'un côté, réponse sibylline de l'autre, il est difficile de croire qu'un compromis sera trouvé dans les 60 jours accordés par la Commission.

Dans la décision qu'elle a rendue la semaine dernière, la Commission des droits de la personne avait rejeté trois des quatre plaintes portées en 2003 par un groupe de 113 étudiants de religion musulmane. Non, les cadres de l'ETS n'avaient pas tenu de propos discriminatoires; non, le refus de reconnaissance officielle d'une association religieuse et la présence de pictogrammes interdisant de se laver les pieds dans les lavabos n'étaient pas discriminatoires.

En revanche, la Commission reprochait à l'ETS de ne pas avoir fait le nécessaire pour faciliter la tenue de la prière dans des conditions acceptables. Malgré sa mission laïque, précisait la Commission, l'ETS reste soumise à l'obligation d'«accommodement raisonnable» en matière de pratique religieuse considérée comme un droit fondamental par la charte.

Devant une décision que l'on pourrait qualifier dans son ensemble de plutôt favorable à la direction de l'établissement

compte tenu de l'importance des accusations, on se serait attendu à ce que celle-ci réagisse avec ouverture et propose une solution que les étudiants ne pourraient pas refuser. Or ce qui transpire du communiqué et des propos tenus lors de la conférence de presse d'hier laisse présager le contraire. Tout ce que dit le communiqué, c'est que 56 salles de cours sont libres pour un total de 1300 heures par semaine, avant de conclure laconiquement que «cette grande disponibilité des locaux fait en sorte que l'ETS estime fournir un accommodement raisonnable».

Or, l'accommodement raisonnable exige un peu plus. Pas un local exclusif, mais un minimum d'organisation. Par exemple, l'école pourrait choisir un local qui serait désormais réservé pour le recensement, comme cela se fait ailleurs. Si ce n'est pas possible, elle pourrait facilement concevoir un horaire de réservation de salles de classe disponibles aux heures nécessaires, et l'indiquer à l'entrée du local pour éviter que des étudiants ne s'y installent pour travailler en équipe.

L'attitude réfractaire de la direction de l'ETS est-elle due à l'absurde poursuite en dommages de plus d'un million de dollars intentée par les étudiants? Peu importe, c'est à la direction de l'Université qu'il appartient de répondre aux exigences de la Commission et c'est elle qui contrôle la logistique.

Quant aux étudiants, ils ont aussi leur part de responsabilité. D'abord, celle d'accepter toute proposition raisonnable qui pourrait leur être faite par l'Université; ensuite, celle de prendre contact avec la mosquée située à proximité de l'ETS pour étudier la possibilité d'en faire ce lieu de prière idéal. Quand on a les moyens d'entreprendre une action en justice contre son université, on a certainement les moyens de contribuer au financement de sa mosquée.

Avec les jugements récents de la Cour suprême et l'accroissement rapide du nombre d'immigrants croyants, certains Québécois s'imaginent revenus cinquante ans en arrière. Or, au lieu de chercher l'affrontement, il vaut cent fois mieux mettre son énergie à défendre et à promouvoir les autres droits fondamentaux, tels que la liberté d'expression et l'égalité des sexes, qui imposent leurs propres limites à certaines pratiques religieuses discriminatoires et obscurantistes.

jrsansfacon@ledevoir.com

Le paradoxe
ukrainien

Les Ukrainiens ne veulent plus ce qu'ils voulaient il y a un an ou plutôt la moitié de ce qu'ils revendiquaient lors de la Révolution orange qui avait porté Viktor Iouchtchenko à la présidence. Ce qui précède est un constat, évidemment très schématisé, porté sur les législatures tenues il y a deux jours. Toujours est-il qu'après avoir obligé le chef de file du camp pro-russe, Victor Ianoukovitch, à se replier sur ses terres, il y a douze mois de cela, voilà que les Ukrainiens ont manifesté leur désir de le voir jouer un rôle plus important que celui auquel ils l'avaient assigné.

Selon les résultats, préliminaires il est vrai, Ianoukovitch et son Parti des régions arrivent en tête avec plus de 27 % des suffrages. La formation de l'ex-première ministre Ioula Timochenko s'est hissée au deuxième rang devant Notre Ukraine du président Iouchtchenko, grand perdant de ce scrutin. Conséquence, ce dernier est condamné à négocier la confection d'une alliance avec Iouchtchenko qu'il avait «démissionné» quelques semaines après avoir été propulsé à la présidence.

Faute de quoi, le partisan d'un plus grand rapprochement avec la Russie, on pense bien sûr à Ianoukovitch, sera le maître de jeu du prochain Parlement. Au passage, soulignons que des nouveaux courants politiques font leur entrée sur la scène. Il s'agit des communistes, des socialistes et du Bloc Natalia qui milite pour une union panslave avec la Russie et la Biélorussie.

Pour le président, la pilule doit être d'autant plus dure à avaler que sa fonction va se réduire à la figuration. Enfin presque. De l'histoire toute récente, un chapitre doit être rappelé. Il y a peu, la Constitution du pays a été amendée de manière à ce que le nombre de pouvoirs jusqu'alors dévolus au président soit réduit au profit du Parlement. Depuis lors, c'est à ce dernier que revient le droit de nommer le premier ministre et la quasi-totalité du Cabinet. Seuls les ministres des Affaires étrangères et de la Défense sont choisis par le président.

Logiquement, on peut s'attendre à ce que les négociations entre le président et son ancienne première ministre logent à l'enseigne de la rudesse. *Pasionaria* de la Révolution orange, Timochenko avait multiplié les piques à l'endroit de son ancien complice après que celui-ci l'eut congédiée. Elle avait notamment vilipendé le président lors des pourparlers avec les autorités russes sur la distribution et le prix du gaz. Elle s'est d'ailleurs promis de déchirer l'accord gazier afin d'obtenir un alignement des coûts sur ceux que la Russie a octroyés par exemple à la Biélorussie.

Cela étant, l'élection de dimanche révèle un renforcement du sentiment pro-russe dans l'est du pays qui, on l'aura compris, est le bastion du gagnant. La géographie du vote confirme d'ailleurs la division de l'Ukraine en deux camps. À l'ouest sont concentrés les partisans d'un rapprochement avec l'OTAN et d'une éventuelle entrée dans l'Union européenne, et l'est rassemble ceux qui s'opposent à cette ambition. Bref, l'instabilité semble s'installer.



Jean-Robert Sansfaçon



Serge Truffaut

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

UN AFGHAN CONVERTI AU CHRISTIANISME RISQUE LA PEINE DE MORT...



L E T T R E S

Requiem

Dès le début de la course à la chefferie au PQ, j'espérais que Pauline Marois allait l'emporter. Parce que c'était la candidate la plus solide, qu'elle avait à la fois l'intelligence, la compétence et l'expérience pour être chef de l'opposition et éventuellement première ministre. Que l'autre principal candidat, même si j'étais heureux de son retour en politique et que je lui voyais plein de potentiel, avait une feuille de route somme toute pas mal moins bien garnie et que son accession éventuelle au pouvoir serait un gros point d'interrogation.

Les événements se sont déroulés comme on sait et Pauline Marois vient de quitter la politique. Nous venons de perdre la première femme politique de l'histoire du Québec qui avait l'étoffe et l'expérience pour devenir chef d'Etat. Son parti lui a préféré un adversaire qui n'avait ni son expérience, ni ses compétences, ni (n'en déplaise à ses partisans) sa maturité.

Quant à la place des femmes en politique... On peut espérer qu'il y en aura d'autres des battantes suffisamment masochistes ou dévouées pour aller se jeter dans une arène encore, osons le mot, sexiste. Espérer que les femmes intelligentes n'auront pas l'intelligence de choisir un parcours moins ingrat, et que nous aurons encore des candidates de qualité. Espérer que les battantes ne seront pas toujours battues...

Mais pour tout dire aujourd'hui j'ai peu d'espoir, que du dégoût. Que voulez-vous, je suis en deuil.

Dominique Cousineau
Montréal, le 26 mars 2006

L'image

Pour ceux et celles qui seraient encore sceptiques de l'importance, de la prédominance, de la vitalité de l'image en politique, allez vous promener un peu dans la circonscription de Ste-Marie-Saint-Jacques où se tiendront des élections partielles le 10 avril prochain. La candidate du Parti libéral, Nathalie Malépart, utilise une stratégie douteuse basée sur le visuel pour gagner des votes. Comment s'y prendre? En plus des pancartes plus traditionnelles, avec une photo du candidat, son nom et

son parti, Mme Malépart utilise une autre stratégie qui mise sur des petites pancartes rectangulaires fixées sur des poteaux d'électricité, de feux de circulation, etc. Sur cette petite affiche figure seulement le nom de la candidate et, en format ridiculement petit, le logo du Parti libéral. Jusqu'ici, rien d'anormal. Toutefois, ces petites pancartes ont différentes couleurs. Quelles couleurs a-t-elle utilisé selon vous? Et oui, des pancartes bleues (Parti québécois ou, à la limite, l'Action démocratique du Québec) et vert (Parti vert). D'un rapide coup d'oeil, l'association est vite faite. Malépart, pancarte bleue, Parti québécois. Tout cela est déplorable et vise malheureusement à tromper les citoyens au détriment des débats d'idées. C'est triste.

Francis Laberge
Montréal, le 24 mars 2006

Il faut un référendum

Quand, dans les années 30, des propriétaires ont fait don de leurs terres du mont Orford afin de constituer le Parc national, c'était pour réaliser un beau rêve. C'était pour assurer la pérennité d'un site naturel extraordinaire et en faire profiter tous les Québécois, sûrement pas pour enrichir des promoteurs de condos. C'est donc en toute confiance qu'en 1938, ils ont finalement légué ce Parc national au gouvernement du Québec afin qu'il soit protégé à perpétuité.

Maintenant, ils doivent se retourner dans leur tombe, alors que le gouvernement de Jean Charest s'apprête à dilapider ce bien commun au profit des amis du parti libéral.

On se souvient qu'en 2003, Jean Charest s'était fait élire en promettant un référendum afin de défaire les fusions municipales votées par le gouvernement précédent. Ainsi, il affirmait implicitement que le gouvernement québécois n'avait pas le droit de gérer son territoire sans demander la permission au peuple à chaque fois.

Alors, concernant la vente du mont Orford, pour être cohérents avec eux-mêmes, Jean Charest et le gouvernement libéral doivent logiquement soumettre leur décision à un référendum national ou renoncer à leur projet. Pour la vente du mont Orford comme pour les fusions.

LIBRE OPINION

Les sophismes d'un politicologue

CHRISTIAN DUFOUR
Politologue à l'École nationale
d'administration publique et auteur
de l'ouvrage *Le Défi français* — Regards
croisés sur la France et le Québec
(Septentrion, 2006)

Dans des textes publiés dans *Le Devoir* du 21 mars et *La Presse* du 17 mars et me mettant en cause, le politicologue Louis Massicotte descend de son piédestal pour défendre son avant-projet de loi sur la réforme du mode de scrutin. Reconnaisant enfin que ce projet suscite une opposition croissante, le principal conseiller du gouvernement dans ce dossier ne voit aucun problème dans l'imposition d'une réforme de nature constitutionnelle de cette envergure sans l'approbation de l'opposition officielle ou ratification de la population par référendum. Il s'agit là d'une information cruciale, confirmant les craintes que le gouvernement ne soit tenté dans cette affaire par un coup d'Etat légal.

Rappelons que les simulations du sociologue Pierre Drouilly sur les effets de l'avant-projet de loi dans le passé ont annulé le principal argument de M. Massicotte en faveur de sa réforme: avec celle-ci, le Parti québécois aurait tout de même remporté l'élection de 1998, tout en ayant obtenu un peu moins de voix que les libéraux. Les mêmes simulations qui montrent que la réforme aurait condamné une fois sur deux

le PQ aux gouvernements minoritaires durant son époque de gloire — y compris en 1976, confirmant la menace pour l'alternance politique alors que la gauche souverainiste a tendance à s'effriter.

Déformation des arguments

Mais au-delà du contenu de la réforme, c'est le processus qui est devenu important dans ce dossier. À ce sujet, ce qui trouble dans les deux textes d'un universitaire réputé comme M. Massicotte, c'est à quel point les références savamment techniques s'accompagnent d'une systématique déformation des arguments des adversaires, y compris changer le contenu d'une citation pourtant mise entre guillemets.

Je comprends que me cite comme ayant fait référence à «des vieilles démocraties comme la nôtre» permettait au politicologue d'enchaîner sur ces exemples hors Québec dont il voulait tant parler, mais mon texte ne faisait absolument pas mention de la situation ailleurs. S'il vous plaît, M. Massicotte, un peu moins de références pour épater la galerie et un peu plus de rigueur intellectuelle! Ne modifiez pas un texte que vous citez.

Arrêtez de prétendre que les opposants à votre réforme exigent l'unanimité, alors qu'ils demandent l'approbation de l'opposition officielle, cogardienne de nos institutions démocratiques. Ne donnez pas l'exemple du gouvernement britannique qui a imposé un changement pour les européennes en 1999, en feignant d'oublier que

Ce gouvernement n'a jamais eu le mandat de dilapider ainsi ce bien public et de vendre un de nos plus beaux parcs, un des plus accessibles, à des gens d'affaire amis, comme il entend le faire. Cet héritage collectif n'est pas négociable: il doit être légué intact à nos enfants.

Y a-t-il un seul député libéral qui aura le courage de faire passer les intérêts collectifs des Québécois avant ceux de son parti? Sachant que, d'après les sondages, 75 % des Québécois désapprouvent ce projet, les libéraux doivent l'annuler ou alors consulter la population par un référendum national.

André Kahlé
Brossard, le 25 mars 2006

Les générations actuelles?

De plus en plus le discours des politiciens est centré sur ce qu'ils appellent «les générations futures». Serrons-nous la ceinture pour le salut des «générations futures», un monde meilleur est impossible actuellement, mais il le sera demain! Qu'en est-il des gens aujourd'hui, des jeunes dans les écoles, des travailleurs précaires, des gens qui vivent leur vie avec l'espoir de dignité? Et bien non, c'est terminé pour vous les amis, c'est maintenant pour les «générations futures» que l'on travaille, pour nous, c'est fini.

Devant les forces du marché et la mondialisation des échanges dominés par les compagnies transnationales, l'Etat baisse pavillon et abdique son rôle de répartition de la richesse. Non, une autre voie n'est pas possible, ce sont les forces privées qui sont appelées à contrôler la richesse dans les prochaines années, laissons-les faire... Mais attention, combien de temps les gens vont laisser les questions politiques leur filer entre les doigts? Il semble bien que le la déroute du modèle libéral va parachever la désintégration des Etats nations tels qu'on les connaît aujourd'hui. Il ne faut que regarder les partis politiques se faire doubler par la droite par des individus comme André Arthur et par la gauche par les organisations citoyennes et non gouvernementales. Combien de temps laisserons-nous notre présent nous échapper?

Philippe Fortin
Alma, 24 mars 2006

Ratification nécessaire

En rappelant les provinces canadiennes ayant procédé à des changements électoraux dans les années 20 et 50, n'essayez pas d'occulter que la ratification des réformes du mode de scrutin par référendum est en train de devenir la règle dans le Canada de 2006: on l'a vu en Colombie-Britannique et à l'Île-du-Prince-Édouard, et on le verra en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

La dernière chose dont a besoin un Québec obligé de subir une loi constitutionnelle canadienne sans légitimité politique est une autre réforme constitutionnelle illégitime, sur le plan interne cette fois. Ce qui frappe chez certains qui ont toujours les mots de citoyen et de citoyenne à la bouche, c'est leur refus de faire ratifier la réforme du mode de scrutin par la population. Ils ont bien raison de craindre le désaveu d'un peuple québécois davantage empreint de bon sens et d'instinct de survie.

Dans un Québec affaibli par les réformes constitutionnelles de Trudeau, entre l'avant-projet de loi partisan des libéraux et une dynamique encore plus proportionnelle néfaste pour le pouvoir québécois, le maintien du mode de scrutin actuel s'impose tant que le peuple n'en aura pas décidé autrement de façon souveraine.

I D É E S



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

À la défense de David Homel

La plume et le néant

CARL BERGERON

Étudiant à la maîtrise en littérature, Université de Montréal, et collaborateur à L'Action nationale

La bourgade est en feu. Comme d'habitude, le Québec, surtout s'il est attaqué sur le flanc culturel et artistique, ne sait prendre la critique qu'en sombrant dans un délire mégalomane.

C'est avec une hargne et un manque de classe stupéfiants que Madeleine Gagnon, Prix David 2002, a attaqué (*Le Devoir*, 22 mars) l'écrivain David Homel, en réaction à l'article que ce dernier a fait paraître dans *Le Monde* sur la littérature québécoise. Elle, qui, dans le *Voir* du 14 novembre 2002, confiait à Pascale Navarro son inquiétude devant la complaisance de la critique au Québec, publie un brûlot où on ne saura rien de l'article de Homel (*«Je n'entrerai pas dans le détail du texte»*, dit-elle le plus sérieusement du monde), mais tout de la haine que Gagnon porte, sur un plan tout personnel, à David Homel, «*écrivain mineur*», «*inculte*» et «*petit polémiste au parcours erratique*».

Ces épithètes font sourire, venant d'une ancienne disciple de *La Nouvelle Barre du Jour*. Mais n'entrons pas dans le jeu mesquin de Gagnon.

Regard clinique

On n'aurait pas assez d'un plein stylo pour épuiser tout ce qui devrait être dit sur cette réaction émotionnelle, épidermique, de la Matrone gardienne de la maisonnée québécoise, face à l'Américain vigoureux, qui a osé porter son regard clinique sur une littérature qualifiée, entre les lignes, d'eunuque: «*C'est surtout une littérature féminine, et pour cause. La grande majorité des lecteurs sont des lectrices: jusqu'à 80 % de l'achat des livres est fait par des femmes [...]. Les grands thèmes de la littérature du Québec restent intimes [...]*».

À juste titre, Homel souligne la troublante disparité entre le geste et l'écrit québécois, comme si le premier, accédant au réel sous la forme de la danse et de la chanson, y prenait toute la place, et rejetait dans

les marges le second. À moins que ce ne soit l'écrit, soliloque ininterrompu d'un sujet mi-enfant mi-adulte, un peu «tapette» sur les bords, qui se rejette volontairement dans les marges?

Implacable, Homel enfonce le clou en évoquant la cruelle statistique de notre taux d'analphabétisme (22 %), dans un pays qui se targue d'être parmi les plus scolarisés d'Occident. Ici, une certaine pudeur chauvine nous empêche de parler du taux d'illettrisme, forcément plus important.

Alors que l'Afrique noire, le Maghreb et les Caraïbes envoyaient, sous la déferlante de la vague postcoloniale, ses icônes souveraines (Kourouma, Ben Jelloun et Chamoiseau) dans la métropole française, le Québec défait, le dos courbé, cuvait son échec, et se résignait piteusement à voir ses poètes se prendre pour des romanciers.

Plus brumeux que jamais, le Québec offre une littérature désincarnée, incapable, semble-t-il, de produire des romanciers qui ne soient pas en même temps des jongleurs, donnant l'impression constante d'un malaise juvénile plus que d'une adéquation avec le langage. On rêve, en somme, d'un écrivain qui ne nous ferait pas suer avec ses calembours et néologismes abusifs, ses fixations sur la métaphore aquatique, son formalisme superficiel, et qui, comme un Philip Roth ou un Russell Banks, écrirait d'une main aussi assurée qu'est solide le roc du sol qu'il arpente. Un écrivain moins fumbule que boxeur. Un écrivain nord-américain de langue française, enfin souverain, affranchi du vilain lyrisme des provinciaux.

Infantilisme

David Homel, en portant l'attention, non sans ironie, sur le succès du conte traditionnel, montre du doigt l'infantilisme de notre pays, qui ne sait jouer du langage que par l'orifice oral... Un pays qui ne lit pas, et qui produit autant de livres (3500 par année), est un pays qui non seulement ne se pense pas, mais qui

ne vit plus que dans le déni. D'où le «bof» sec des Québécois fatigués, lorsqu'ils sont interpellés sur leur affolant statut politique, en opposition à l'introspection baveuse de leur production symbolique.

Cette fracture irrémédiable entre le monde réel et rêvé est caractéristique, chez l'humain, de la pathologie mentale. Notre folie n'intéresse que nous, et Homel a raison de nous dire pourquoi dans les pages non pas du *Devoir* ou de *La Presse*, mais dans celles du *Monde*: *Le Monde* en tant que journal, mais aussi en tant que monde extérieur, regard de biais qui surprend, comme une main froide sous le tablier, Madeleine Gagnon, membre de l'Académie des lettres du Québec et de l'Union des écrivains québécois. Elle n'aime pas ces vérités qui, dans l'angle mort, se dérobent à son regard maternisant, et qui brisent le reflet idéalisé qu'elle se fait d'elle-même et de ses marmots.

Si nous sommes vus comme des provinciaux par les autres, ce n'est pas par injustice ou par incompréhension, c'est parce que nous le sommes vraiment, dans la réalité.

Son appel à la mobilisation générale de la tribu pour protester auprès de la direction du *Monde*, à une enquête approfondie, de la part de journalistes du *Devoir* et du *Monde*, sur la littérature québécoise, et, enfin, à une diffusion planétaire avec Paris comme tremplin, n'aidera pas à mettre fin, comme elle le prétend, au «*temps de l'ignorance et du mépris*». Ai-je besoin de préciser que Gagnon nous encourage surtout, au contraire, à nous enfoncer davantage dans le ridicule? Et que loin de nous «*ouvrir sur le monde*», elle nous l'interdit? Comprend-elle qu'avec un délire pareil, elle nous fait honte et nous étouffe?

J'entends David Homel, avec son viril accent américain, dire: «*La réponse des écrivains masculins tarde à venir*». Est-ce bien étonnant?

Si nous sommes vus comme des provinciaux par les autres, ce n'est pas par injustice ou par incompréhension, c'est parce que nous le sommes vraiment, dans la réalité

Il y a des romans qui voyagent

RAYMOND CLOUTIER

Acteur et animateur à la Première Chaîne radio de Radio-Canada

Billet lu le dimanche 26 mars 2006 à l'émission Vous m'en lirez tant, sur les ondes de la Première Chaîne de Radio-Canada

Dur, dur de taper sur le clavier, alors que le soleil aveugle l'écran et que les enfants crient dans la rue, chevauchant des bicyclettes empoussiérées tout juste sorties d'un hangar.

J'imagine des centaines d'écrivains à leurs tables, les fenêtres enfin ouvertes, les yeux, les oreilles et le nez constamment sollicités par le printemps et qui, au prix d'un effort surhumain, restent concentrés sur une histoire, un roman amorcé au plus fort de l'hiver, lorsque la lumière est pratiquement inexistante et l'enfermement plutôt obligatoire.

Pas étonnant que David Homel, dans un papier au

journal *Le Monde*, expliquant la difficulté d'exporter notre littérature en France, ait, entre autres, sorti cette formule-choc et peut-être choquante pour certains: «*Pays tranquille, littérature tranquille*». «*La majorité de nos auteurs explorent l'intime, la quête de soi, l'enfant qui peine à devenir adulte, la famille et ses secrets, et peu de tentatives pour embrasser le vaste espace américain et ses secrets*», dit-il.

Notre révolution fut nommée tranquille. Notre obsession question nationale nous aurait-elle confinés à l'enfermement? Ou est-ce cet hiver encaбанé qui commande ces récits miroir où l'on court après notre queue?

Les romans qui osent sortir de cette sphère intime, qui voyagent, qui embrassent de larges pans de l'humanité, j'en ai lu plusieurs depuis quelques années. Font-ils école ou sont-ils des météores perdues, des exceptions inclassables, sans signification?

Posture colonialiste

Pourtant, nos livres peuvent étre lus par tous les francophones, y compris les Français, qu'ils soient in-

times ou pas. Alors, c'est la presse parisienne qui résiste? L'édition et le marché qui nous boudent? Ou simplement encore, cette posture colonialiste, qui voudrait que nous abandonnions à tout prix notre ton, notre accent, notre liberté langagière, nos thèmes, pour rentrer sagement dans la métropole, et pratiquer comme le dit Homel «*une langue douce à l'oreille de Paris*».

Et quand on pense que les Français considèrent que les francophones, sont ceux qui parlent français en dehors de la France. On n'est pas sorti du bois, pardon de l'auberge!

La création véritable ne vient pas en kit, résultat de recettes. Les écrivains de ce pays tranquille font face aux mêmes angoisses fondamentales que tous les habitants de la planète et ils leur parlent à tous.

Ils n'y peuvent rien s'ils sont nés dans un pays aux six mois de noirceur et de glace, qu'il faut raconter même par cet après-midi où un soleil doux, des bicyclettes déchainées et des rigoles folles nous crient de lâcher ce maudit clavier!

PHILIPPE NAVARRO

Québec

«**Q**ui ça, gros?» Ah, la susceptibilité insulaire du Québec! Maurice Druon dit qu'il n'a pas de leçons à recevoir de nous. C'est le tollé! Comme pour lui donner raison, les plus hautes autorités donnent récemment aux médias une copie de discours bourrée de fautes. Un truc auquel on ne survit pas, dans un pays normal. Après on s'étonne que, vu de Paris, Québec a tout de Moncton vu de Québec. Une province à moitié anglicisée se contente de documents officiels écrits dans un français bancal? Ça fait pas sérieux, mais c'est déjà bien qu'on le parle encore, non?

«**Qui ça, gros?**» Un journaliste parisien demande à Monique Proulx — la *king* de la métaphore boiteuse, qui remet ça séance tenante — pourquoi elle écrit en français, et c'est la montée de lait. Diab! Yann Martel serait-il moins québécois qu'elle? Reproche-t-on à Nabokov de ne pas avoir écrit *Lolita* en russe? Et si le Québec était si «français», les héros de Mordecai Richler ne s'appelleraient pas Rocket, Pocket Rocket, Boom-Boom et Flower.

«**Qui ça, gros?**» Madeleine Gagnon (*Le Devoir*, 22 mars 2006) fustige un article (pourtant assez mesuré) de son confrère David Homel paru dans *Le Monde* du 17 mars, qui fait le froid constat de notre marginalité littéraire à l'étranger. C'est que nous avons le dithyrambe facile, la *standing ovation* à ressorts, par chez nous, et on n'accepte guère les mises en perspective.

Pourtant, s'il y avait un James Joyce dans ce pays, ça se saurait. Non, on a un Brésilien qui pond des briques à couler une frégate, une Chinoise des platitudes finies, mais qu'importe, nous aussi on a notre littérature «migrante», dernière fadaïse à la mode. On nous balance un *Aurore l'enfant martyr* sauce Ducharme, et ça crie au génie. On envoie aux presses des brouillons à peine révisés de sous-Djian plogués et, en plus, des critiques complaisants trouvent donc ça bon. Rendu là, l'incense littéraire devrait être passible d'emprisonnement.

En attente de Camus

Bien sûr, qu'il s'écrit des trucs bien, au Québec. Mais il faut fouiller.

Notre musique? Brillante, bien que — comme la pop est-européenne — un peu empruntée. Notre cinéma? Spectaculaire, bien qu'en déficit croissant de personnalité.

Le cirque, la danse, le théâtre, c'est innovateur, du top niveau. Exportable, et exporté. Bravo. La preuve que si c'est classe mondiale, «québécois» ou non, c'est classe mondiale.

Mais côté plume, il reste du travail. Beaucoup de travail. Pas sûr qu'on trouvera le dernier *remahe* de *Volkswagen Blues* réédité au Seuil dans une bibliothèque publique d'Alma-Ata, en l'an 2150. Pourtant, on trouve bien *Les Âmes mortes* à Jonquière.

C'est ça, un corpus littéraire: la durée (en siècles), la portée (planétaire). Émile Nelligan l'effleure. Mais nous sommes à des années-lumière d'un Dostoïevski, d'un Proust, d'un Steinbeck. C'est patent. À cette échelle — la seule qui compte, à moins de penser petit —, c'est effectivement le néant.

Le Québec de 2000 est comme l'Algérie de 1930: une colonie intellectuelle en attente du Camus qui la sortira, une fois pour toutes, du folklore créolisant dans lequel elle s'enferme chaque jour davantage.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Coriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Choinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylen (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communis Internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux Soucy (Culture), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précorart (responsable des pages thématiques); Martin Duchon, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs); Renée Léo Guimont et Serge Paquin (relucteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cinéma), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culture du week-end); Stéphane Ballanger (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Frédérique Doyon (surnuméraires); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Papiereau (surnuméraires); Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Bozzetti, Manon Corbiller et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa); Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec); Kathleen Lévesque; Marilyne Hamelin (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Deronne, Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marielle Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Riopelle, Micheline Ruelland, Nadia Sebail, Mélanie Simard (publicitaires); Laurence Thériault (directrice adjointe); Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production); Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanis, Olivier Zaida, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur de la promotion et à la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle, par intérim), Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION François Bisson (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

• LES ACTUALITÉS •

HÔPITAUX

SUITE DE LA PAGE 1

entrevue au *Devoir* à la fin de décembre dernier, avait affirmé qu'il n'y aurait pas de dépassements de coûts dans ces deux projets et que les promoteurs devaient s'en tenir aux budgets prévus par le gouvernement. Quand il avait donné le coup d'envoi aux deux projets de CHU en juin 2004, M. Couillard avait soutenu sensiblement la même chose: l'État québécois ne fournirait pas plus de 800 millions pour chacun d'eux et tout dépassement de coût devrait être assumé par les centres universitaires.

Hier, M. Couillard a signalé que les cibles «doivent être réajustées selon les besoins». Elles doivent tenir compte de l'inflation dans le secteur de la construction et d'une réserve en cas d'imprévus.

Cette hausse des coûts ne compromet en rien les deux projets: le gouvernement les considère comme essentiels. Ne pas construire les nouveaux CHU, «c'est laisser les hôpitaux vétustes comme ils le sont et s'engager dans 25 ans de chantiers de réparations ininterrompues», a dit le ministre. C'est aussi «faire perdre à Montréal la place de leadership international qu'elle a toujours occupée dans le domaine biomédical», a-t-il ajouté.

La population devrait être fixée bientôt, a promis M. Couillard. Le comité présidé par Clermont Gignac, un expert en grands projets, est sur le point d'achever l'évaluation précise des coûts des deux super-hôpitaux. Plusieurs rumeurs ont circulé sur l'ampleur des dépassements de coûts qui varieraient de un milliard à 600 millions. Selon le président du conseil d'administration du CHUM, Patrick Molinari, le dépassement prévu s'élève à 100 ou 120 millions pour le CHUM. M. Couillard n'a pas voulu confirmer

un quelconque chiffre. Mais il a donné l'assurance que, contrairement au projet de prolongement du métro à Laval, les dépassements seraient connus avant les premières pelletées de terre.

Pour le porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, Jean-Pierre Charbonneau, il faut maintenant se demander si la société québécoise est «capable de se payer deux super-hôpitaux universitaires».

Vers une impasse

Par ailleurs, Philippe Couillard a prévenu que la croissance inexorable des coûts du système de santé — le dernier budget de Michel Audet lui réserve une augmentation de 6,3 % en 2006-2007, soit 1,3 milliard, et son enveloppe s'établit à 22,1 milliards — conduisait directement à une impasse. «La mécanique est infernale», a-t-il dit. Le financement actuel ne pourra être maintenu. «On a quelques années devant nous», a-t-il dit. «Le mur qu'on voyait très lointain, il y a quelques années, on le voit très près maintenant».

Il en sera question lors de la consultation publique qui s'amorce en avril et qui porte sur la place du secteur privé en santé à la suite de l'arrêt Chaoulli de la Cour suprême. «On ne peut continuer à se garder la tête dans le sable au sujet du financement de la santé. Il faut trouver une solution structurante», a dit M. Couillard. Mais le ministre n'a pas lui-même de solution à proposer. Régler le déséquilibre fiscal, «c'est une goutte d'eau dans l'impasse» ou prétendre que faire l'indépendance du Québec, c'est la solution, comme le fait le Parti québécois, «c'est faire preuve de beaucoup de simplisme», estime-t-il.

La solution doit venir de la population; le gouvernement n'arrivera pas avec une solution miracle, a fait valoir M. Couillard. Il a rappelé qu'en définitive, partout dans le monde, c'est le citoyen qui paie la note par ses taxes et impôts, par des assurances ou

encore par des frais de tout ordre.

Quant à la constitution d'une caisse santé comme le recommandaient les rapports Clair et Ménard, M. Couillard ne l'écarte pas, même si la création d'un Fonds des générations dans lequel dormiraient 30 milliards dans 20 ans semble l'avoir remplacée.

Le rehaussement de 1,3 milliard du budget de la santé, qui apparaît substantiel à première vue, est rogné par les hausses de salaire et le versement de l'équité salariale aux employés du réseau. «Cette année, c'est l'année de la rémunération et de l'équité salariale», a convenu M. Couillard.

En fait, le réseau dispose, pour améliorer les services, d'à peu près la même somme que l'an dernier alors que le budget de la santé n'avait augmenté que de 826 millions. Le réseau peut compter sur 100 millions pour les services et 25 millions pour le fonctionnement des nouveaux appareils.

Malgré la volonté du ministre de diminuer le déficit annuel des hôpitaux, il demeurera au même niveau que l'an dernier, soit 185 millions. Le déficit accumulé des hôpitaux atteint maintenant 1,4 milliard. En outre, pour boucler son budget, M. Couillard a puisé une somme de 141 millions en provenance de l'entente fédérale-provinciale sur la santé pour réduire les délais d'attente, somme qui était réservée à l'année 2008-2009.

Parmi les principales dépenses destinées à accroître les services, on note 20 millions pour l'accès aux chirurgies, tel que cela a été annoncé dans l'initiative gouvernementale pour garantir de soins dans des délais acceptables, 10 millions pour lutter contre le cancer, 10 millions pour la santé mentale, 35 millions pour les personnes âgées en perte d'autonomie et 11 millions pour la nation crie dans le cadre de l'engagement de la Paix des Braves.

Le Devoir

MÉDIAS

SUITE DE LA PAGE 1

Le premier ministre a mis un terme à une pratique en vigueur depuis au moins une douzaine d'années à Ottawa donnant aux journalistes l'accès à son bureau lors de rencontres officielles. Lors des deux visites d'hier, les caméras ont été admises pour filmer les poignées de main d'usage, mais pas les journalistes, qui en profitent toujours pour lancer une ou deux questions auxquelles le premier ministre est libre de répondre ou non. Tous les journalistes dépêchés pour couvrir cette séance de photos («photo op» dans le jargon) se sont fait barrer la route par 11 agents de sécurité.

«On est revenu à la vraie définition d'un photo op», plaide le secrétaire de presse du premier ministre, Dimitri Soudas.

La restriction de l'accès médiatique au nouveau gouvernement ne s'arrête pas là. Depuis le 23 janvier, c'est désormais M. Soudas qui choisit quels journalistes posent une question à M. Harper, alors qu'avant, c'était à celui qui criait le plus fort. Au moins une journaliste qui n'est pas en bons termes avec lui se voit systématiquement refuser le droit de parole. Un autre journaliste s'est fait interdire jeudi dernier de revenir à la charge en sous-question — un droit que tous ses collègues avaient obtenu — parce que sa question sur la chasse aux phoques semblait embêter M. Harper.

De plus, le bureau du premier ministre veut interdire l'accès à l'étage où se déroulent les réunions hebdomadaires du cabinet. Cet accès existait depuis au moins 30 ans et offrait souvent la seule occasion de la semaine d'interroger les ministres sur les développements de l'actualité dans leur domaine. Un seul micro sera installé à l'étage plus bas et les ministres seront libres de s'y rendre ou pas.

La gestion de l'image de Stephen Harper semble peser lourd dans cette décision. La sortie de la pièce où se réunit le cabinet est étroite et peu attrayante. En revanche, l'étage du bas présente de belles portes en bois ouvertes sur la Chambre des communes.

«Nous sommes un gouvernement d'une étoffe différente, et nous accordons beaucoup d'importance aux communications et aux images et nous aimons la possibilité de présenter le Parlement aux Canadiens», a expliqué Sandra Buckler, la directrice des communications du premier ministre vendredi dernier, lors d'une rencontre exploratoire avec les représentants de la Tribune de la presse. La Tribune regroupe les 395 journalistes parlementaires d'Ottawa. Mme Buckler semble considérer les journalistes comme un obstacle à la transmission du message de son chef. «Notre gouvernement désire communiquer directement à la population et nous cherchons les meilleures façons de faire cela».

Mme Buckler a aussi avoué que les réunions de Cabinet ne seraient peut-être plus publicisées du tout. «On n'a pas encore décidé», a-t-elle déclaré à cette même rencontre. Cette réunion avait pour but de porter à son attention les griefs des journalistes. Elle s'est déroulée sur un ton de confrontation. Insatisfaite des réponses de Mme Buckler, la Tribune a envoyé hier une retranscription des discussions à tous ses membres et décidera dans deux semaines si des mesures doivent être prises pour exprimer son mécontentement.

«Nous trouvons que c'est s'engager sur une pente très, très glissante qui va de toute évidence mettre en péril la liberté de presse», a déclaré la journaliste et présidente de la Tribune, Emmanuelle Latraverse.

Même les députés de l'opposition en ont profité pour se plaindre du nouveau gouvernement, soulignant tous la contradiction entre ces décisions et le désir répété en campagne électorale de diriger un gouvernement plus transparent et redevable.

«Les citoyens canadiens ont besoin d'un gouvernement transparent, qui permet à la presse de voir ce qui se passe», a déclaré le chef libéral intérimaire, Bill Graham. «La presse peut être une chose incommode pour un gouvernement, mais, dans une démocratie, c'est ça». Le bloquiste Michel Gauthier craint la manipulation. «Quand on s'adresse directement aux caméras sans l'intermédiaire de quelques journalistes, on contrôle le message. On ne dit que ce qu'on veut dire».

Le Devoir

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans le titre de l'article de David Homel publié dans le cahier spécial Salon du livre du quotidien *Le Monde*, tel qu'il a été rapporté dans la chronique culturelle de samedi dernier. Plutôt que *La littérature québécoise n'est pas un produit exportable*, il fallait lire *La littérature québécoise n'est pas un produit d'exportation*. Mille excuses.

CPE

SUITE DE LA PAGE 1

travaillent dans des milieux de travail où l'on trouve des emplois masculins.

La présidente de la CSN a vivement décrié la dernière offre du gouvernement, la qualifiant de «traficage» du processus d'équité salariale. Elle s'indignait tout particulièrement de la condition sur la date d'application de mai 2007. «C'est le genre de truc, de chantage odieux, auquel nous disons non, et nous irons devant les tribunaux pour défendre nos droits», a indiqué la présidente de la CSN, Claudette Carboneau.

Invoquant la «mauvaise foi» du gouvernement, la CSN a donc décidé de se retirer de la table de négociation sur l'équité salariale, de mettre fin aux moyens de pression et de contester devant les tribunaux la constitutionnalité de la Loi sur l'équité salariale. Cette dernière prévoit que l'équité salariale doit s'appliquer dans les milieux où tous les corps d'emplois sont féminins au plus tard deux ans après que les comparateurs masculins ont été fixés, ce qui mène en mai 2007 pour les CPE. Or, dans les autres milieux de travail, les règlements sur l'équité s'appliquent de façon rétroactive à partir de 2001.

«Pourquoi des femmes devraient attendre six ans de plus que toutes les autres femmes pour atteindre l'équité salariale parce qu'elles travaillent dans un milieu où il n'y a pas de comparateurs masculins?», a demandé Mme Carboneau.

La CSN se réserve aussi le droit de contester le processus même d'équité, si elle juge que les emplois en garderie ont été sous-évalués.

En choisissant la voie judiciaire, la CSN estime qu'elle doit recommander à ses membres de cesser les grèves, alors qu'il y a un mois elle laissait entendre que les moyens de pression iraient en s'accroissant jusqu'à ce qu'un règlement sur l'équité salariale soit adopté. «On ne peut se permettre de recommander de se comporter de façon telle que cela puisse mettre en cause l'atteinte de l'équité [en poursuivant les moyens de pression]. Ce serait la dernière des trahisons. C'est déshonorant. Ce ne sera pas facile d'expliquer cela aux assemblées [de membres]», a fait valoir Mme Carboneau.

Le constat d'échec était difficile à digérer pour la représentante du secteur des CPE à la CSN, Ginette Lavoie. La voix étouffée par les sanglots, Mme Lavoie a lancé «Oui, c'est une défaite. Mais on va continuer à se battre».

Entente sur les clauses normatives

La CSN a aussi accepté une entente de principe sur les clauses normatives de la convention. «Compte tenu que nous ne voulions plus poursuivre avec le gouvernement les débats sur l'équité devant sa mauvaise foi évidente, il nous apparaissait normal de fermer les conventions collectives. Nous avons interpellé nos homologues, l'Association québécoise des CPE, pour convenir

d'une entente sur les avantages sociaux, qui reconduit les mêmes conditions que celles figurant dans les conventions antérieures», a affirmé Mme Carboneau. Ce faisant, le syndicat renonce à son droit de grève pendant toute la durée couverte par la convention.

Pour le vice-président de la FSSS-CSN, Jeff Begley, le maintien des anciennes clauses permettrait de protéger les conditions de travail des salariées dans un contexte de compressions budgétaires. Il sera néanmoins possible de rouvrir certaines conventions si un CPE démontre ses difficultés financières.

Réactions

La ministre de la Famille, Carole Thériault, s'est réjouie hier de la fin des moyens de pression: «J'ai toujours dit que c'est à des tables de discussion qu'on discute et qu'on ne doit pas prendre les parents en otage».

Elle assure que le gouvernement a bien fait son travail dans le dossier de l'équité salariale et que l'offre mise sur la table vendredi était très valable et respectait la capacité de payer des contribuables. Mme Thériault s'est dite «surprise» que la CSN ait choisi de se retirer des travaux sur l'équité salariale. «La CSN choisit de judiciairiser le processus, tout ce que je souhaite, c'est que cela n'ajoute pas de délai à la conclusion de l'équité», a fait valoir Mme Thériault.

L'Association québécoise des CPE a elle aussi salué le règlement sur les clauses normatives et la fin prochaine des moyens de pression, si toutefois les assemblées générales d'éducatrices entérinent l'entente.

Le retrait de la CSN des travaux sur l'équité salariale pourrait aussi sonner le glas du processus qui se déroulait à l'échelle nationale, renvoyant ainsi le dossier de l'équité à l'échelle de chacun des 1002 CPE. «L'équité, elle va se faire employeur par employeur. Le grand risque pour un réseau comme le nôtre, si tout un chacun ne prend pas les mêmes outils, c'est que les outils ou fait son petit bonhomme de chemin chacun de son côté, c'est qu'on peut se retrouver avec des salaires différents dans des régions. Ce n'est pas souhaitable», explique la présidente de l'AQCP, Hélène Potvin, en appelant de tous ses vœux une reprise des pourparlers entre la CSN, le gouvernement et son association.

La CSQ, qui représente aussi des salariées dans les CPE, a d'ailleurs proposé de relancer le comité sectoriel sur l'équité salariale. Celui-ci avait été dissous en 2005, alors que la CSN avait accepté de traiter de l'équité salariale au sein d'un comité où on discutait aussi des salaires et des avantages sociaux. La CSQ avait quant à elle préféré poursuivre les travaux sur l'équité de façon distincte. «En mélangeant les genres, avec la négociation, les avantages sociaux, les échelles de salaires, c'était plus à risque. Ce n'est pas l'option qu'on a prise. Même si on croit aussi que ce dossier-là doit se régler dans les meilleurs délais, il n'est pas question de bécotter les travaux», a déclaré la vice-présidente de la CSQ, Louise Chabot.

Le Devoir

CHAOS

SUITE DE LA PAGE 1

«Chaque fois qu'il est question des Palestiniens, nous redevenons tous des Israéliens. Sans eux, j'ai l'impression que ce pays éclaterait en mille morceaux».

L'écrivain Avraham Yehoshua a reproché à Keret son manque d'engagement politique. Les nouvelles de Keret sont plus proches de Beckett et de Woody Allen que des grandes épopées qui ont caractérisé la naissance de la littérature israélienne. Né l'année de la guerre des Six jours (1967) à Ramat-Gan, une petite ville qui n'a fait parler d'elle que pendant la guerre du Golfe alors qu'elle reçut des missiles Scud irakiens, Keret est d'une autre génération. Pour lui, l'écrivain n'est pas un prophète. Il reproche notamment aux écrivains de gauche israéliens d'avoir toujours peint de façon paternaliste des Palestiniens en leur mettant des mots dans la bouche.

Les descriptions que fait Keret de son pays ressemblent à celles de l'Ouest sauvage et d'un monde chaotique où il est toujours tentant de franchir les limites. Les jeunes Israéliens que Keret met en scène évitent surtout de penser à l'avenir. C'est qu'ils ont des raisons pour cela.

«Au Canada, le pire des scénarios d'avenir c'est une crise politique, une récession économique ou l'indépendance du Québec. En Israël, c'est un conflit nucléaire, une guerre sauvage, un État policier, un génocide. Quel que soit son statut, riche ou pauvre, de droite ou de gauche, un Israélien est toujours inquiet de l'avenir. Il ne peut jamais oublier qu'il pourrait un

jour être pris dans une guerre, forcé de quitter Israël, mis en prison. Au Caire, j'ai vu des commerces à l'entrée desquels il est écrit «Interdit aux chiens et aux Juifs». Je n'invente rien».

Israéliens et Palestiniens sont pour l'écrivain les deux faces de la même médaille, deux victimes des horreurs du XX^e siècle. Voilà pourquoi ils sont toujours en concurrence. «Quand les Palestiniens exigent la reconnaissance de leurs souffrances, les Juifs répondent que c'est eux qui ont le plus souffert. Quand les Juifs parlent de l'Holocauste, certains intellectuels arabes répondent qu'il n'y a pas eu six millions de morts, mais... six mille!», c'est que s'instaure un dialogue de sourds où chacun parle de ses souffrances sans jamais reconnaître celles des autres.

L'écrivain a écrit une comédie pour la télévision qui parlait justement des Allemands et des Juifs. Lorsqu'elle a été montrée en Allemagne, on s'est demandé qui avait osé aborder un tel sujet. Il a fallu que Keret montre ses lettres de créance, dise qu'il était Juif et que ses parents avaient échappé à l'Holocauste pour qu'on accepte de la diffuser.

«Autrement, je n'aurais pas eu le droit d'en parler. La rectitude politique est la pire des censures, elle empêche les gens de se dire ce qu'ils pensent vraiment. Elle considère ceux qui ont souffert comme des enfants et des êtres inférieurs. Si on est égoïste, il n'est pas nécessaire d'être Juif pour parler de l'Holocauste. Je ne souhaite pas me retrouver parmi les espèces protégées où l'on trouverait les dauphins et les baleines à côté des Juifs».

On l'aura compris, l'état de son pays désespère souvent Etag Keret. Israël, dit-il, traverse une crise d'identité. Depuis des années, seule l'économie intéresse l'État. De nombreuses mesures sociales sont

SKI

SUITE DE LA PAGE 1

Geoff McBoyle et Alanna Minogue, ainsi qu'un collègue du service météo de la même université ontarien, Brian Mills.

L'étude en question a passé en revue les autres études sur la même question. Ses conclusions sont moins alarmistes que les autres études parce qu'elle postule que les centres de ski vont répondre à la menace des changements climatiques en se dotant, à grands frais il faut le dire, des meilleures technologies connues d'enneigement artificiel, ce qui permettra aux stations de continuer d'engranger la manne des Fêtes et des congés scolaires. C'est dans cette période que les stations font 75 % de leurs recettes, soit entre le 20 décembre et le 15 mars.

Dans les années 70, les saisons de ski au Québec allaient de 152 à 163 jours. Dans le scénario pessimiste, dès la période 2020, les centres québécois verraient leur saison raccourcie de 13 à 15 %. Dans le scénario pessimiste, en 2050, «le portrait est totalement différent et peut remettre en question l'avenir du ski au Québec».

Si on utilise la règle des 100 jours comme base minimale de rentabilité, «seulement les opérateurs de la région de Sherbrooke apparaissent comme économiquement à risque» parce qu'ils ne disposeront plus que de 93 jours skiables dans 40 ans. Une analyse économique plus poussée, qui ajoute aux baisses prévisibles de clientèle résultant d'une saison réduite les augmentations de coûts exigées par des besoins accrus en enneigement, amène les chercheurs à conclure que «les opérateurs de station de ski de la région de Sherbrooke sont les plus à risque en raison des changements climatiques». Mais comme les marges de profit sont relativement faibles dans cette industrie — environ 13 % selon l'étude — les régions de Québec et de Sainte-Agathe-des-Monts vont aussi ressentir d'importantes secousses économiques.

Un autre facteur important frappera les stations de ski du Québec, soit le vieillissement de la clientèle qui devrait fondre de 30 %, passant de 6,9 millions à 4,8 millions d'entrées quotidiennes d'ici à 2050. Sur un horizon de 20 ans, la variation demeure faible même dans le scénario le plus pessimiste pour les changements climatiques, soit celui qui semble en voie de se réaliser avec les rétroactions des grands écosystèmes nordiques comme la fonte de la calotte polaire et du pergélisol.

La disponibilité de l'eau à proximité des stations de ski pourrait bien constituer un facteur éliminatoire dans certains cas, ce qui n'est pas de bon augure pour la station d'Orford en raison de la raréfaction des ressources en eau autour de la station. Les stations devront compter sur deux fois plus d'eau que maintenant au Québec pour faire face au réchauffement du climat d'ici à 40 ans, précisent les chercheurs. Dans les Cantons de l'Est, les coûts globaux d'exploitation vont devoir augmenter de 6 %, «ce qui exigera des autorisations» pour de nouveaux prélèvements massifs et de nouvelles études d'impacts environnementaux pour de nouvelles infrastructures. Selon les scénarios de l'étude, les besoins en eau pour l'enneigement supplémentaire vont se situer dans la période 2020 entre 8 et 24 % à Québec et entre 25 à 59 % dans les stations de la région de Sherbrooke.

La réduction de la durée des saisons de ski devrait provoquer une baisse de revenus de 12 % dans les centres des Laurentides, de 13 % dans la région de Québec et de 20 % dans ceux des Cantons de l'Est. Ajoutée à une augmentation de coûts de 6 % pour enneigement accru, la réduction globale de rentabilité atteindrait 26 % dans la région où se situe Orford. Cela pourrait compromettre non seulement la rentabilité de la station de ski que Québec tente de sauver par une privatisation partielle de la montagne mais le projet immobilier lui-même si les amateurs de condos entreprennent de cibler des pentes enneigées plus durablement pour rentabiliser leur investissement.

L'autre étude obtenue par *Le Devoir* a été réalisée par Brenda Jones et Daniel Scott du département de géographie de l'Université de Waterloo. Elle porte sur les impacts des changements climatiques sur les parcs fédéraux.

Globalement, l'allongement de la saison chaude devrait attirer entre 2,5 et 2,8 millions de visiteurs de plus par année d'ici 20 ans. Mais ces revenus supplémentaires vont s'accompagner de dépenses accrues pour l'entretien d'infrastructures sollicitées plus intensément, en personnel supplémentaire, etc.

Et ces impacts relativement positifs, précise l'étude, seront contrebalancés à l'échelle canadienne par les impacts énormes et souvent irréversibles sur plusieurs parcs qui constitueront la fonte des glaciers de Banff, le déclin de la population d'ours polaires du parc Wapusk, des plages de l'Île-du-Prince-Édouard, érodées et noyées par le rehaussement du niveau de la mer, ainsi que les dommages prévisibles à la Pointe-Pelée, que les routes migratoires pourraient désertir.

Le Devoir

passées à la poubelle. Avant d'aller à New York, Etag Keret n'avait jamais vu un clochard dormir dans la rue. Aujourd'hui, on les voit chaque matin dans la grande rue Dizengoff à Tel-Aviv.

Un de ses amis qui dirige le Théâtre national lui racontait récemment qu'il avait envoyé pendant un an des billets de faveur à tous les membres du Parlement. Aucun n'est jamais venu. «Aucun ne s'est laissé corrompre». Personne ne s'intéresse à la poésie et à la littérature. La culture est devenue un divertissement. La télévision commerciale israélienne est une copie de la télévision américaine. Dans une société comme la nôtre, la culture est pourtant tout ce que nous avons en commun».

Dans une autre de ses nouvelles, Keret raconte l'histoire d'une femme tuée par un kamikaze. Lorsque le médecin fait son autopsie, il découvre qu'elle avait un cancer généralisé et qu'elle serait morte de toute façon. La société israélienne lui fait penser à cette femme. «Puisque nous avons un ennemi commun, nous ne voyons pas que nous sommes malades».

Mais l'écrivain ne désespère pas de tout. Pour lui, la décision d'Ariel Sharon de se retirer de Gaza représente une véritable révolution. «Jamais auparavant les Israéliens n'avaient compris que, pour progresser dans les négociations avec les Palestiniens, ils devaient faire des concessions. Si cette idée triomphe, ce n'est pas nécessairement un gage de succès. Mais, aujourd'hui la majorité des Israéliens comprend qu'elle aura quelque chose à donner. Et ça, c'est vraiment nouveau».

Correspondant du Devoir à Paris

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdes@ledevoir.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé en publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.